



**HAL**  
open science

# Les pelouses calcicoles “relictuelles” en Midi-Pyrénées entre abandon et multi-valorisation : enjeux et perspectives de recherche

Bernard Alet

► **To cite this version:**

Bernard Alet. Les pelouses calcicoles “relictuelles” en Midi-Pyrénées entre abandon et multi-valorisation : enjeux et perspectives de recherche. *Sud-Ouest Européen*, 2003, 16, pp.53-60. hal-02624665

**HAL Id: hal-02624665**

**<https://univ-tlse2.hal.science/hal-02624665>**

Submitted on 26 May 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Les pelouses calcicoles «relictuelles» en Midi-Pyrénées entre abandon et multi-valorisation : enjeux et perspectives de recherche

Bernard Alet

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Alet Bernard. Les pelouses calcicoles «relictuelles» en Midi-Pyrénées entre abandon et multi-valorisation : enjeux et perspectives de recherche. In: Sud-Ouest européen, tome 16, 2003. Pastoralisme et environnement (Coordonné par Jean-Paul Métaillé) pp. 53-60;

[https://www.persee.fr/doc/rgpso\\_1276-4930\\_2003\\_num\\_16\\_1\\_2838](https://www.persee.fr/doc/rgpso_1276-4930_2003_num_16_1_2838)

---

Fichier pdf généré le 06/04/2018

## Résumé

La régression continue des pelouses sèches calcicoles depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale a fait prendre conscience de la nécessité d'une meilleure connaissance de ces milieux et de leur prise en compte dans les politiques d'aménagement et de développement des territoires. Aujourd'hui en déshérence, devenus terres « ermes », ces milieux originaux de plus en plus convoités sont sources d'enjeux et de conflits d'usages ou d'appropriation. Ils font l'objet de nombreuses expériences de gestion et de multi-valorisation parfois contradictoires. L'objectif de cette contribution est de dresser un bilan synthétique de la place des pelouses sèches « relictuelles » d'une part dans la connaissance scientifique en général et d'autre part dans les actions locales ou les projets de développement d'initiatives publiques ou privées, à travers notamment l'analyse comparée en Midi- Pyrénées de plusieurs terrains de recherche aux évolutions écologiques et socio-économiques contrastées.

## Resumen

La vegetación en tierras calcáreas en Midi-Pyrénées, entre abandono y valoración : apuestas y perspectivas de investigación. La continua regresión de la vegetación en terrenos secos y calcáreos desde la segunda guerra mundial ha hecho tomar conciencia de la necesidad de conocer mejor dichos medios y de tomarlos mejor en cuenta en las políticas de organización y desarrollo de los territorios. Hoy día, en abandono, son tierras yermas, y estos medios originales, son objeto de codicias y fuentes de conflictos de uso o de apropiación. Se realizan numerosas y variadas experiencias de gestión y de valoración a veces contradictorias. El objetivo de este artículo es proponer un balance sintético del lugar que ocupan estos suelos por una parte en los conocimientos científicos en general y por otra parte en las acciones locales o en los proyectos de desarrollo de iniciativas públicas o privadas, a través del análisis comparado en la región de Midi-Pyrénées, de varios terrenos de investigación con evoluciones ecológicas y socioeconómicas contrastadas.

## Abstract

«Relict» meadows on chalky soil in Midi-Pyrénées, between abandonment and multi-development : research stakes and perspectives. The continuous decline of dry meadows on chalky soil since the end of World War II made people become conscious of a necessary better knowledge of these milieux and of their being taken into account in the development policy. Nowadays escheated, having become « erme » (desert, unfilled space) lands, these milieux are more and more coveted and are the sources of conflicts in their use and appropriation. They were made the object of many experiences in management and multi-development, sometimes contradictory. The aim of this paper is to assess a synthetic situation of the place of these dry meadows in general scientific knowledge on the one hand, in local actions or development projects of private or public origins on the other hand, mainly through the comparative study of several research grounds with ecological and socio-economic contrasted evolutions.

## LES PELOUSES CALCICOLES « RELICTUELLES » EN MIDI-PYRÉNÉES ENTRE ABANDON ET MULTI-VALORISATION : ENJEUX ET PERSPECTIVES DE RECHERCHE

Bernard ALET\*

**RÉSUMÉ** – La régression continue des pelouses sèches calcicoles depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale a fait prendre conscience de la nécessité d'une meilleure connaissance de ces milieux et de leur prise en compte dans les politiques d'aménagement et de développement des territoires. Aujourd'hui en déshérence, devenus terres « ermes », ces milieux originaux de plus en plus convoités sont sources d'enjeux et de conflits d'usages ou d'appropriation. Ils font l'objet de nombreuses expériences de gestion et de multi-valorisation parfois contradictoires. L'objectif de cette contribution est de dresser un bilan synthétique de la place des pelouses sèches « relictuelles » d'une part dans la connaissance scientifique en général et d'autre part dans les actions locales ou les projets de développement d'initiatives publiques ou privées, à travers notamment l'analyse comparée en Midi-Pyrénées de plusieurs terrains de recherche aux évolutions écologiques et socio-économiques contrastées.

**ABSTRACT** – « RELICT » MEADOWS ON CHALKY SOIL IN MIDI-PYRÉNÉES, BETWEEN ABANDONMENT AND MULTI-DEVELOPMENT : RESEARCH STAKES AND PERSPECTIVES. The continuous decline of dry meadows on chalky soil since the end of World War II made people become conscious of a necessary better knowledge of these milieux and of their being taken into account in the development policy. Nowadays escheated, having become « erme » (desert, untilled space) lands, these milieux are more and more coveted and are the sources of conflicts in their use and appropriation. They were made the object of many experiences in management and multi-development, sometimes contradictory. The aim of this paper is to assess a synthetic situation of the place of these dry meadows in general scientific knowledge on the one hand, in local actions or development projects of private or public origins on the other hand, mainly through the comparative study of several research grounds with ecological and socio-economic contrasted evolutions.

**RESUMEN** – LA VEGETACIÓN EN TIERRAS CALCÁREAS EN MIDI-PYRÉNÉES, ENTRE ABANDONO Y VALORACIÓN: APUESTAS Y PERSPECTIVAS DE INVESTIGACIÓN. La continua regresión de la vegetación en terrenos secos y calcáreos desde la segunda guerra mundial ha hecho tomar conciencia de la necesidad de conocer mejor dichos medios y de tomarlos mejor en cuenta en las políticas de organización y desarrollo de los territorios. Hoy día, en abandono, son tierras yermas, y estos medios originales, son objeto de codicias y fuentes de conflictos de uso o de apropiación. Se realizan numerosas y variadas experiencias de gestión y de valoración a veces contradictorias. El objetivo de este artículo es proponer un balance sintético del lugar que ocupan estos suelos por una parte en los conocimientos científicos en general y por otra parte en las acciones locales o en los proyectos de desarrollo de iniciativas públicas o privadas, a través del análisis comparado en la región de Midi-Pyrénées, de varios terrenos de investigación con evoluciones ecológicas y socio-económicas contrastadas.

PELOUSES SÈCHES CALCICOLES – VALEURS – ENJEUX – GESTION – MULTI-VALORISATION – MIDI-PYRÉNÉES

DRY MEADOWS ON CHALKY SOIL – STAKES – MANAGEMENT – MULTI-DEVELOPMENT – MIDI-PYRÉNÉES

VEGETACIÓN SECA EN TERRENO CALCÁREO – VALORES – GESTIÓN – VALORACIÓN MÚLTIPLE – MIDI-PYRÉNÉES

\* Maître de Conférences en Géographie, GEODE, UMR 5602-CNRS, Université de Toulouse-Le Mirail.

## Un état de la question

Comme pour les zones humides, la régression continue des pelouses sèches calcicoles depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale a fait prendre conscience de la nécessité d'abord d'une meilleure connaissance de ces milieux, ensuite de mieux les prendre en compte dans les politiques d'aménagement et de développement des territoires et ce, depuis les échelles européenne et nationale jusqu'à l'échelon local. L'objectif de cette contribution est donc de dresser un état synthétique de la place des pelouses sèches « relictuelles » d'une part dans la connaissance scientifique et d'autre part dans les actions locales ou les projets de développement d'initiatives publiques ou privées.

La prise en compte de ces milieux originaux, désormais mieux connus et reconnus, est devenue une source d'enjeux multiples liés aux nombreuses valeurs parfois contradictoires que les groupes sociaux leur accordent aujourd'hui : valeurs écologique, paysagère, patrimoniale, économique, culturelle, politique, juridique... Les enjeux concernent aussi bien la connaissance scientifique approfondie de ces milieux (caractères originaux, fonctionnement, dynamiques...) que les diverses problématiques de gestion et de multi-valorisation par les chercheurs et les acteurs institutionnels, socio-économiques, associatifs. En effet, les pelouses sèches sont de plus en plus intégrées dans les objectifs de protection et de mise en valeur d'espaces naturels, en particulier dans le cadre des politiques agricoles, environnementales, d'aménagement et de développement des territoires : Mesures Agri-Environnementales (MAE), Contrats Territoriaux d'Exploitations (CTE) et Contrats d'Agriculture Durable (CAD), programme LIFE-Nature « Pelouses sèches relictuelles », procédure Natura 2000, politique départementale des Espaces Naturels Sensibles, politique de maîtrise foncière ou d'usage des Conservatoires Régionaux d'Espaces Naturels, programme d'actions des Parcs Naturels Régionaux...

Cet état de la question sera analysé d'abord en tenant compte du contexte national puis à travers des situations locales diversifiées en Midi-Pyrénées.

## Des milieux d'une grande originalité écologique et paysagère

Les pelouses sèches, en particulier calcicoles, sont des formations végétales herbacées rases essentiellement composées de plantes vivaces formant un tapis plus ou moins ouvert sur substrat calcaire, avec des sols peu épais de type rendzines, subissant un éclaircissement intense et une période de sécheresse climatique ou édaphologique. Cette

période de sécheresse est liée non pas au climat régional (notamment à sa pluviométrie) mais au climat local ou au micro-climat influencés par le type de sol, l'exposition, la pente, ainsi que l'héritage de la pression anthropique. En effet, ces milieux ont été maintenus ouverts jusqu'à nos jours en raison de l'action conjuguée des hommes et des moutons ; ils dépendent donc étroitement des activités agro-pastorales anciennes ou actuelles, plus précisément des usages, des pratiques pastorales et des techniques utilisées pour favoriser l'ouverture de ces milieux. Comme tous les milieux, la présence de ces pelouses sèches calcicoles résulte donc de la combinaison de facteurs naturels (surtout sol et micro-climat) et de l'histoire des sociétés locales, liée à l'évolution des contextes socio-économiques, culturels et politiques.

Les pelouses sèches se répartissent ainsi dans tous les domaines biogéographiques de l'Europe et sur tous les étages de végétation, y compris alpin. Contrairement aux prairies, elles sont peu productives et apparaissent sur des sols assez pauvres en éléments minéraux nutritifs, elles ne sont pas ou peu fertilisées, leur physiologie se distingue par une végétation moins haute (en moyenne, une vingtaine de cm de hauteur végétative) et moins dense qui laisse par endroit le sol à nu. Si les pelouses dites « primaires » sont restées à l'état para-climacique (c'est le cas de certaines pelouses méditerranéennes, alpines ou steppiques continentales), la grande majorité des pelouses sont d'origine anthropique. Ces pelouses dites « secondaires » sont issues des défrichements opérés depuis le Néolithique et accentués depuis le haut Moyen Âge à des fins agro-pastorales. Selon les contextes géologiques, historiques, socio-économiques et politiques, les pelouses d'aujourd'hui proviennent d'anciens vignobles, de cultures, de vergers et surtout de pâtures ou parcours à moutons. La plupart de ces pelouses secondaires sont actuellement en voie d'abandon et n'occupent plus que des espaces restreints et menacés souvent de fermeture : elles sont qualifiées de « relictuelles ». À l'inverse, certaines pelouses sont toujours régulièrement utilisées ; il s'agit généralement de parcours à moutons comme dans les Grands Causses ou les Causses du Quercy. Cependant, elles aussi subissent les transformations structurelles du monde agricole, avec l'intensification de certaines parcelles productives et l'abandon de celles qui sont peu rentables ou difficilement mécanisables.

Face à une grande diversité de pelouses sèches – tant les situations et les conditions naturelles et anthropiques sont variées – il est difficile d'établir une typologie pour laquelle tous les auteurs soient d'accord. Néanmoins, ces milieux peuvent être classés selon différents critères : nature du substrat et du sol, pente, exposition, climat, critères chorologique, biogéographique et phytosociologique (de ce dernier critère découlent les classifications « Corine biotopes » et

« Natura 2000 » utilisées par les documents communautaires), usages et modes de gestion (anciens et actuels) influant sur l'évolution et la dynamique des milieux...

## De multiples valeurs et enjeux entre biodiversité et ethnodiversité

Après avoir été utilisées par les bergers durant de nombreux siècles voire plusieurs millénaires, les pelouses sèches ont été progressivement délaissées à partir de la Seconde Guerre mondiale en raison de leur trop faible productivité. Depuis une quinzaine d'années, reconnus à l'interface entre patrimoine naturel et patrimoine culturel, ces milieux sont l'objet d'une attention particulière visant à les maintenir ou les restaurer, attention liée aux multiples valeurs que leur accordent aujourd'hui les scientifiques, les associations, les administrations, les élus locaux, la profession agricole... À ces valeurs correspondent autant d'enjeux parfois contradictoires.

Les pelouses sèches sont des milieux d'intérêts écologique et biologique majeurs. La flore héliophile y est extrêmement diversifiée : on peut ainsi compter jusqu'à 1 200 espèces végétales vasculaires typiques des pelouses calcicoles (Muller *et al.*, 2002). Elles abritent 26 % des plantes protégées au niveau national et 30 % des espèces végétales recensées en France, dont les orchidées ne sont pas les seules à être spectaculaires. Les espèces caractéristiques représentent une influence orientale avec les avant-postes d'espèces des steppes d'Europe centrale et une influence méditerranéenne avec de nombreuses espèces thermophiles. De même, la faune y est d'un grand intérêt, notamment celle des insectes qui sont les plus nombreux et parmi les plus visibles : papillons, sauterelles, criquets, ascalaphes... Beaucoup d'insectes ont développé des adaptations très particulières à la vie de ces milieux. Nombreux sont ceux qui, à un stade au moins de leur vie (larve ou adulte), n'utilisent qu'une seule espèce de plante pour se reproduire ou se nourrir, d'où l'importance de la diversité floristique. On retrouve également de nombreuses espèces de reptiles (lézards vert et ocellé, couleuvre coronelle...), ainsi que des peuplements d'oiseaux caractéristiques des milieux ouverts, dont les plus emblématiques sont l'oedicnème criard, l'outarde canepetière, le circaète, les alouettes méditerranéennes. De nombreuses recherches ont montré que ces pelouses sèches sont à la source d'un fort potentiel écologique non seulement avec une biodiversité typique de ces milieux mais aussi avec la présence de nombreuses espèces remarquables par leur abondance ou au contraire leur rareté, leur statut de protection (espèces protégées au plan national), les risques de disparition (espèces menacées)...

De ce fait, la plupart des pelouses sèches sont classées comme milieux prioritaires dans les textes internationaux pour la protection des habitats naturels et semi-naturels (conventions internationales, directives européennes comme celle relative aux habitats, à la faune et à la flore). Outre ces valeurs écologique et biologique, d'autres valeurs sont de plus en plus reconnues aux pelouses sèches, en particulier les valeurs socio-culturelles, patrimoniales et paysagères.

Ces pelouses aujourd'hui relictuelles représentent des témoins de pratiques culturelles et pastorales anciennes et sont partie intégrante des paysages ruraux. En tant que milieux ouverts, elles contribuent à la diversité et à la qualité des paysages : en effet, dans un certain contexte de fermeture des paysages, elles contrastent par leurs couleurs, leurs physionomies, leurs animations (faunes sauvage et domestique, activités humaines...), créant des ambiances paysagères micro-locales. Soumise à de nombreuses dynamiques au cours des siècles (dynamiques écologiques, agro-pastorales, démographiques, économiques et politiques...), chaque pelouse sèche a son histoire et correspond à un stade d'évolution, à un état particulier du paysage. Les statuts successifs de ces espaces, les techniques et usages locaux ont façonné, par strates souvent visibles, de très nombreux particularismes. Les pelouses sèches ont aussi des valeurs culturelles (chasse, cueillette, herborisation), pédagogiques et éco-touristiques (découverte et observation de la flore et de la faune...) et enfin économiques, étant intégrées de plus en plus dans les systèmes de production extensifs : ainsi, par leurs fonctions pastorales, elles contribuent à des productions, notamment ovines, de qualité. Elles font l'objet de nombreuses politiques réglementaires et contractuelles de protection et de gestion de l'espace (Mesures Agri-Environnementales, programme LIFE-Nature, procédure Natura 2000, maîtrise foncière et d'usage des Conservatoires Régionaux d'Espaces Naturels, Espaces Naturels Sensibles des départements ou l'équivalent pour les Parcs Naturels Régionaux...); ainsi, ayant valeur stratégique, les pelouses sèches sont utilisées comme « vitrines » de la qualité de l'environnement et du paysage.

Les risques qui pèsent sur ces milieux sont aujourd'hui bien connus : en opposition, la déprise agro-pastorale et l'intensification des pratiques agricoles sont deux facteurs d'érosion de l'existence et de la qualité des pelouses sèches. Ainsi, depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, la Fédération des Conservatoires Régionaux d'Espaces Naturels estime que 50 à 75 % des pelouses sèches ont disparu en France (Muller *et al.*, 2002). D'une part, la déprise agricole et en particulier l'abandon progressif des activités pastorales entraînent une dynamique d'enrichissement (fig. 1) et par conséquent une fermeture des pelouses défavorable à une certaine partie de la biodiversité ;



**Fig. 1 – Pelouse sèche en voie d'enfrichement, notamment par le genévrier, sur le Causse d'Anglars à Saint-Antonin (82)**

les risques de propagation d'éventuels incendies seront d'autant plus grands que l'enfrichement sera dense et étendu. D'autre part, l'intensification des pratiques agricoles sous différentes formes (fertilisation des sols pauvres, épierrement, fauche précoce, élevage intensif, mise en culture...) a un impact sur le couvert végétal et son évolution, conduisant ici aussi à un appauvrissement de la diversité floristique et faunistique.

L'enjeu actuel de la gestion et de la multi-valorisation des espaces naturels et en particulier des pelouses sèches est d'associer biodiversité et ethnodiversité (diversité des usages, des pratiques, des techniques, des savoir-faire...) avec l'idée de prendre en compte une biodiversité évolutive fondée sur les changements d'états à long terme des milieux et donc sur le renouvellement des peuplements végétaux et animaux, considérés à la fois comme des indicateurs de ces changements et des patrimoines-ressources biologiques à gérer.

## **Vers une multi-valorisation des pelouses sèches calcicoles en Midi-Pyrénées**

Entre les domaines biogéographiques atlantique, méditerranéen, continental et montagnard, la région Midi-Pyrénées possède une grande diversité de pelouses thermophiles sur substrat calcaire: pelouses steppiques ou subméditerranéennes des Causses du Quercy (du Lot

jusqu'au Nord-Ouest du Tarn), des Grands Causses (Aveyron), du Causse de Labruguière-Caucalière (Tarn), des coteaux marno-calcaires de Gascogne, du Tarn et du Tarn-et-Garonne, du piémont pyrénéen...

Depuis quelques années, plusieurs programmes d'inventaires et de recherche-action ont été engagés dans le cadre de différentes politiques nationales et européennes visant à une meilleure connaissance et reconnaissance des pelouses sèches de Midi-Pyrénées (inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique, Mesures Agri-Environnementales, programme LIFE-Nature « Pelouses sèches relictuelles », procédure Natura 2000).

C'est le cas en particulier pour les vastes plateaux calcaires des Grands Causses et des Causses du Quercy. Emblématiques des paysages caussenards, les pelouses sèches résultent depuis parfois plusieurs millénaires de la déforestation au profit notamment des parcours ovins. Par exemple, l'intérêt écologique et biologique des Grands Causses est aujourd'hui bien connu, en particulier les espèces steppiques de la flore et de la faune (adonis de printemps, outarde canepetière...). Dans le cadre du programme LIFE-Nature et des Mesures Agri-Environnementales, le Parc Naturel Régional des Grands Causses a mené dès 1995 des opérations de reconquête des parcours et ce, avec plusieurs finalités de valorisation: mise en valeur agro-pastorale avec la relance des trois races ovines rustiques traditionnelles telles que la Causse du Larzac, la Raïole et la Rouge du Roussillon, réouverture de milieux de grande qualité écologique et biologique, y compris cynégétique, valorisation socio-culturelle d'un patrimoine paysager aujourd'hui de grande notoriété (par exemple, le Causse du Larzac, fig. 2), prévention des risques d'incendies... Ces actions ont pu être conduites à la suite de nombreuses réunions d'information et de sensibilisation des acteurs locaux, notamment les élus et les éleveurs. C'est ainsi qu'en 2000, plus de 200 exploitations avaient contractualisé dans le cadre de l'Opération Locale Agri-Environnementale, ce qui représente environ 13 000 ha reconquis pour le pastoralisme dans le périmètre du PNR des Grands Causses. Cependant, dans d'autres secteurs des Grands Causses et durant la même période, les pelouses sèches ont régressé en raison de



**Fig. 2 – La pelouse sèche à stipe pennée : un paysage emblématique du Causse du Larzac qui traduit l'action de l'homme depuis les premières civilisations agro-pastorales**

l'intensification de la production agricole et notamment de la spécialisation du système ovin laitier dominant, avec pour principale conséquence une concentration des activités pastorales sur les surfaces les plus productives et donc l'abandon des parcours extensifs évoluant vers des formations végétales pré-forestières, ce qui démontre les nombreuses contradictions des politiques publiques sectorielles (agricoles, forestières, environnementales).

Un autre programme LIFE-Nature a démarré en 1993 dans les Causses du Quercy, d'abord dans le Lot. Considéré comme exemplaire en raison de sa triple finalité écologique, économique et sociale, il a permis une efficace mise en relation des différents usagers de l'espace (éleveurs, chasseurs, associations naturalistes et sportives...) et s'est traduit par de nombreuses actions de conservation et de restauration d'habitats de pelouses sèches, au moyen de conventions volontaires avec les exploitants agricoles et les diverses associations. Ainsi, plus de 900 ha de pelouses dans le Parc Naturel Régional des Causses du Quercy ont pu être débroussaillés fin 2003 grâce à la forte implication des éleveurs locaux.

En décembre 1997 était mise en œuvre l'Opération Locale Agri-Environnementale des Causses du Bas-Quercy et du Rouergue, avec pour objectifs la lutte contre l'enfrichement et les risques d'incendie, ainsi que la prise en compte de la biodiversité, cette politique étant relayée ensuite par les Contrats Territoriaux d'Exploitation. En 2001, une nouvelle procédure LIFE-Nature 2 a élargi le périmètre

d'intervention à la partie quercynoise du Tarn et du Tarn-et-Garonne. Intitulé « Restauration des pelouses sèches et habitats complémentaires des Causses du Quercy », ce deuxième programme concerne plus particulièrement les futurs sites Natura 2000, dont celui des Gorges de l'Aveyron et causses limitrophes (81/82). Piloté par le Parc Naturel Régional des Causses du Quercy et réunissant de nombreux partenaires scientifiques (GEODE), associatifs (Conservatoire Régional des Espaces Naturels, Société des Sciences Naturelles du Tarn-et-Garonne, Société Tarnaise de Sciences Naturelles), institutionnels (DIREN, ADASEA, DDAF...), ce programme LIFE-Nature 2 a pour but d'une part de recenser et de cartographier les pelouses sèches des plateaux calcaires du

Quercy, d'étudier leurs caractéristiques écologiques, leurs usages passés et actuels, leur statut foncier, leurs dynamiques d'évolution et d'autre part de proposer des mesures de gestion adaptées au moyen notamment de la contractualisation avec les éleveurs.

Les enjeux de ce programme d'actions sont multiples :

- limiter la fermeture des paysages de pelouses et réinvestir des espaces pastoraux enfrichés ou en voie d'abandon (pelouses sèches et landes-parcours à genévriers) ;
- maintenir ou améliorer la qualité et la diversité de ces milieux ;
- affirmer le rôle des éleveurs dans l'existence de ce patrimoine et s'appuyer sur eux pour le restaurer et en assurer une gestion durable ;
- agir sur des unités foncières de taille suffisante, en privilégiant les démarches convergentes et collectives de gestion de l'espace.

Le cahier des charges du programme se décline en deux volets : l'un relatif aux modalités de restauration initiale par débroussaillage, l'autre concernant les modalités d'entretien après réouverture par une gestion pastorale des parcours (fauche et pâturage). Le processus de restauration de la pelouse s'effectue ainsi en trois temps :

- réouverture initiale complète de l'ilot en une seule fois, soit par intervention manuelle, soit par intervention mécanique ;
- gestion pastorale intensive et la plus précoce possible, au moins les trois premières années, pour éviter les repousses ligneuses et favoriser le développement de l'herbe ;

• gestion pastorale extensive « de croisière » ensuite, favorisant la diversité floristique des pelouses (espèces annuelles en particulier) tout en contenant la repousse ligneuse avec le minimum d'entretien mécanique.

## Le Causse d'Anglars (81/82): un causse convoité, terrain de recherche et d'expérimentation privilégié

À l'extrémité sud des Causses du Quercy, le Causse d'Anglars entre Tarn et Tarn-et-Garonne constitue un terrain de recherche et d'expérimentation privilégié et ce, pour plusieurs raisons: cette recherche s'appuie d'abord sur une connaissance approfondie des milieux – connaissance spatiale et historique (depuis plus d'un siècle) – ensuite sur des pratiques innovantes de gestion notamment collective de l'espace, enfin sur des conflits d'usages et d'appropriation de cet espace, en particulier avec les chasses privées.

Ce causse de plus de 2 500 ha, qui s'étend en grande partie sur la commune de Saint-Antonin (82) et situé en rive gauche de l'Aveyron, est aujourd'hui très enfriché, voire colonisé par la chênaie pubescente et ponctuellement replanté en conifères (pins, cèdres...). En effet, une cartographie précise réalisée par le Conservatoire Régional des Espaces Naturels en 2001 révèle que plus de 65 % de la superficie du causse est aujourd'hui occupée par des formations végétales fermées telles que taillis de chênes pubescents et landes boisées entre autres, alors que les pelouses sèches pâturées (fig. 3) ne représentent qu'un peu plus de 10 % (Capelle, 2002). Au contraire, ce rapport entre milieux ouverts et milieux fermés était inversé au début du XX<sup>e</sup> siècle.

L'accélération de l'exode rural et donc le déclin des activités agropastorales depuis la Seconde Guerre mondiale ont généré un processus d'enfrichement assez rapide et dense sur l'ensemble du causse (fig. 4). En déshérence, devenu terre « erme »<sup>(1)</sup>, le causse d'Anglars est aujourd'hui de plus en plus convoité. Il est en effet la source d'enjeux divers et de stratégies d'appropriation révélés par

(1) Terre « erme »: espace « déserté », abandonné, en déprise, inculte (friche) et, par extension, espace marginal, en déshérence.

de nombreux objectifs de valorisation de cet espace (en cours ou en projet), objectifs parfois contradictoires voire très conflictuels: valorisations agro-pastorale, écologique et paysagère par le biais des différentes Mesures Agri-Environnementales (Opération Locale Agri-Environnementale et Contrats Territoriaux d'Exploitation), valorisation sylvicole par plusieurs groupements forestiers, valorisation cynégétique au moyen de grandes chasses privées grillagées, valorisations écotouristique et sportive par et pour les nombreuses activités physiques de pleine nature, valorisation naturaliste de la biodiversité par le biais des diverses procédures de connaissance, de gestion et de protection des espaces naturels, de la faune et de la flore (ZNIEFF, LIFE-Nature, Natura 2000). Plusieurs logiques s'affrontent ici: par exemple, l'ouverture des milieux par le pastoralisme est prônée non seulement par les éleveurs mais aussi par certains naturalistes, touristes et autres usagers; au contraire, la fermeture des milieux est favorisée par les forestiers pour les reboisements; de même, les grandes chasses privées privilégient l'embroussaillage pour permettre la quiétude du gibier.

Les conséquences écologiques et phytogéographiques de la déprise agro-pastorale depuis plusieurs décennies sont aujourd'hui bien connues sur le causse d'Anglars. En particulier, la fermeture des milieux s'est traduite non seulement par une régression voire une disparition de nombreuses espèces végétales héliophiles, mais aussi par la raréfaction ou le démenagement des espèces animales caractéristiques associées aux milieux ouverts, notamment parmi les insectes et les oiseaux. Pour ces derniers, la régression des pelouses sèches



Fig. 3 – Pelouse sèche encore bien « entretenue » par le pâturage ovin sur le Causse d'Anglars à Saint-Antonin (82)



**Fig. 4 – Entre faible pression pastorale et début d'enfrichement avec « piquetage » de prunus, aubépines et églantiers sur le Causse d'Anglars à Penne (81)**

a entraîné le départ de certaines espèces liées aux sites de nidification et aux potentialités alimentaires des milieux ouverts : c'est le cas d'oiseaux granivores comme les fringilles (bruant ortolan, chardonneret), d'oiseaux insectivores comme l'engoulevent et le pipit rousseline et ceux qui se nourrissent d'insectes coprophages liés aux déjections des troupeaux (huppe, bergeronnette grise, cochevis huppé), de certains oiseaux ayant un régime alimentaire mixte comme les alouettes et l'oedicnème criard. Ainsi, la déprise agro-pastorale a conduit à l'exode de nombreuses espèces d'oiseaux, surtout celles qui bénéficiaient le plus de l'anthropisation des milieux. Par contre, d'autres avifaunes sont favorisées par l'enfrichement des terroirs : en effet, l'avifaune des milieux ouverts, très anthropisés, est progressivement remplacée par celle des friches arbustives (peuplements pionniers avec fauvette grisette, hypolaïs polyglotte, pie-grièche écorcheur), le plus souvent de façon provisoire, en attendant que l'avifaune des friches soit à son tour remplacée par des espèces pré-forestières (pouillot de Bonelli, pipit des arbres, tourterelle des bois). Ce même schéma pourrait être reproduit pour les insectes, notamment les papillons et les orthoptères (criquets, sauterelles...).

C'est donc une partie seulement de la biodiversité qui est prise en compte ici : celle des espèces liées aux milieux ouverts de pelouses sèches et landes-parcours à genévriers. En outre, la fermeture des paysages due à la déprise agro-pastorale accroît aussi les risques d'incendies : ainsi, les incendies qui ont ravagé plusieurs dizaines d'hectares

depuis 1990 se sont propagés rapidement à la faveur d'un embroussaillage généralisé du causse d'Anglars. Un autre problème est celui de l'éclatement et du morcellement du foncier en une multitude de petites parcelles : 36 % des parcelles couvrent en effet une superficie de moins de 1,5 ha et 49 % ont entre 1,5 et 5 ha (Capelle, 2002).

D'où l'émergence récente d'initiatives privées pour une gestion collective de l'espace agro-pastoral, initiatives visant à compléter ou suppléer les politiques publiques qui se succèdent, se chevauchent ou s'empilent sans réelle articulation entre elles (MAE, CTE et Contrats d'Agriculture Durable non encore mis en œuvre début 2004, LIFE et Natura 2000...). C'est ainsi que le causse d'Anglars est

le théâtre depuis 1998 d'une expérience originale de partenariat entre un Groupement Foncier Agricole et le Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Midi-Pyrénées. Sur une propriété de 130 ha au total située en bordure sud du causse d'Anglars à Penne (Tarn), le CREN assure depuis 6 ans la maîtrise foncière de 55 ha de bois et pelouses sèches, la gestion de ces dernières étant assurée au moyen d'un bail à ferme par de jeunes agriculteurs biologiques regroupés au sein d'un GFA de 75 ha. Cette gestion vise à restaurer les pelouses par le pâturage ovin extensif et ce, à des périodes définies par le CREN, en accord avec les exploitants du GFA. La mise en œuvre d'un plan de gestion dans le courant de l'année 2004 devrait permettre d'adapter les pratiques agro-pastorales à la préservation de la biodiversité et ainsi de mieux la prendre en compte au sein de ce GFA. De même, pour résoudre le problème de l'éclatement et du morcellement du foncier, s'est créée en février 2003 une Association Foncière Pastorale permettant une gestion collective des pelouses-parcours à moutons. L'AFP du Causse d'Anglars qui regroupe début 2004 environ 200 ha de terrains communaux et privés a plusieurs objectifs, non seulement le regroupement du parcellaire, mais aussi l'aménagement des parcours et le pâturage extensif itinérant, la lutte contre l'enfrichement et la prévention des risques d'incendies. Sa création a aussi et surtout une raison stratégique, celle de s'opposer à un projet d'extension d'une grande chasse privée qui couvrirait ainsi plus de 300 ha.

## Perspectives de recherche

Impliquant plusieurs enseignants-chercheurs, chercheurs et étudiants de DEA et de doctorat au sein du GEODE, les recherches portent sur la connaissance des caractéristiques, du fonctionnement et des dynamiques spatio-temporelles des pelouses sèches, ainsi que sur la place passée, actuelle et future de ces milieux originaux dans les économies et les sociétés locales.

La diversité des terrains de recherche, situés en Midi-Pyrénées, repose sur des évolutions contrastées de contextes écologiques et socio-économiques locaux, ce qui permettra une analyse comparée pertinente : Causses du Quercy et plus particulièrement les Causses de Villeneuve (12) et d'Anglars (81/82), Causse de Caucalières-Labruguière (81), Grands Causses et plus particulièrement le Causse du Guillaumard (12).

La connaissance temporo-spatiale des milieux de pelouses sèches s'appuie sur deux orientations méthodologiques complémentaires :

- d'une part, des inventaires biologiques, écologiques et paysagers choro-chronologiques, desquels se dégagent des indicateurs d'évolution ou de changements d'états (bio-indicateurs végétaux et animaux dont les oiseaux) ;
- d'autre part, une analyse géosystémique et paysagère approfondie, le géosystème et le paysage étant utilisés comme démarches de compréhension et d'analyse du fonctionnement et des dynamiques écologiques, socio-économiques et paysagères de ces milieux.

Cette analyse géosystémique et paysagère passe par la connaissance des usages sociaux, économiques et culturels – anciens et actuels – des pelouses sèches, ainsi que celle des pratiques et des techniques de gestion et de leurs changements. La question centrale est ici la relation étroite entre géosystème, biodiversité et ethnodiversité, entre l'évolution des peuplements végétaux et animaux et les mutations paysagères, l'évolution des usages de l'espace, les changements de pratiques agro-pastorales, ceci dans une perspective historique et prospective de gestion évolutive des milieux. En effet, le renouvellement des patrimoines faunistiques et floristiques dépend de la succession d'états des géosystèmes, eux-mêmes fonction des dynamiques naturelles et de l'histoire des sociétés locales. La réaction des peuplements végétaux et animaux varie alors d'une part selon la durée de chaque état – durable ou éphémère – et d'autre part selon la vitesse d'évolution et l'intensité des changements d'états. Chaque état ou stade d'évolution agit ainsi comme un relais spatio-temporel abritant, à un moment donné, un peuplement caractéristique considéré comme indicateur biologique et contribuant à une biodiversité évolutive. Enfin, il s'agira d'évaluer les conséquences écologiques, biologiques et paysagères des initiatives privées et des politiques publiques sur les pelouses sèches et leur évolution, procédures qui souvent se chevauchent ou se superposent, en montrant ainsi leurs incidences respectives ou conjuguées voire contradictoires.

---

## Références bibliographiques

- CAPELLE J., *Dynamiques d'enfrichement et restauration des pelouses sèches sur les causses : l'exemple du Causse d'Anglars (82)*, DEA de Géographie sous la direction de B. ALET, G. BRIANE et C. CARCENAC, Université de Toulouse-Le Mirail, 2002, 97 p.
- COLAS S., MULLER F., MEURET M., et al., *Pâturage sur pelouses sèches : un guide d'aide à la mise en œuvre*, Espaces Naturels de France, programme LIFE-Nature « Protection des pelouses sèches relictuelles de France », 2002, 152 p.
- COLLECTIF., *La gestion des pelouses sèches : quelles perspectives après 20 ans d'expériences ?*, Actes du Forum des gestionnaires du 30 mars 2001 (Paris), 2002, 65 p.
- HAMRI A., *Évolution des pelouses sèches sur le Causse de Saint-Affrique (12) : le cas de l'ophrys aveyronensis*, Maîtrise de Géographie sous la direction de B. ALET et G. BRIANE, Université de Toulouse-Le Mirail, 2001, 117 p.
- MAUBERT P. et DUTOIT T., *Connaître et gérer les pelouses calcicoles*, Atelier Technique des Espaces Naturels, 1995, 65 p.
- MULLER F. et al., *Recueil d'expériences de gestion et de suivi scientifique sur pelouses sèches*, Espaces Naturels de France, programme LIFE-Nature « Protection des pelouses sèches relictuelles de France », 2002, 132 p.
- RUBIO S., *La valorisation de la friche : entre préservation du patrimoine agricole et gestion de l'espace en montagne ariégeoise*, DESS Aménagement et Développement Transfrontaliers de la Montagne, sous la direction de J.-P. MÉTAILIÉ et B. ALET, Centre Universitaire de Foix/UTM, 1999, 109 p.
-